

PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 18 Janvier 2016

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
15	13	15

L'an 2016, le 18 Janvier à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Clayes s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Philippe SICOT Maire de Clayes.

Présents :

M. SICOT Philippe, Maire, Mmes : BAZIN Patricia, GUEGUEN Laurence, KAKPEGNAN Irma, ROBERT Chantale, ROULLEAU Nadine, MM : BARBÉ Raymond, FOUILLET Claude, JAUNET Yvan, MACRI Fabrice, MENEUX Loïc, MUSSETA Jean-Christophe, RENOUX Thierry

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture d'Ille et Vilaine
Le : 20/01/2016

Excusés ayant donné procuration : MM BOURNAT Célestin à M. JAUNET Yvan, LE GARREC Ronan à M. MUSSETA Jean-Christophe

Mme KAKPEGNAN Irma a été élue secrétaire de séance

DEL 081-16-001 : TARIFS DE LA MÉDIATHÈQUE 2016

Monsieur le Maire présente la proposition de la commission lecture publique du Syrenor pour les tarifs de la médiathèque pour l'année 2016 :

	2015	2016
Réseau lecture publique		
Individuel	6,90 €	7,00 €
Famille	11,80 €	11,90 €
Hors réseau lecture publique		
Individuel	10,80 €	10,90 €
Famille	15,40 €	15,50 €
Autres usagers		
Jeunes (- 18 ans)	gratuité	gratuité
Etudiants (- 25 ans)	gratuité	gratuité
Demandeurs d'emploi	gratuité	gratuité
Nouveaux habitants du réseau	gratuité	gratuité
Titulaire de la carte "Sortir !"	gratuité	gratuité
Remplacement de la carte	3,00 €	3,00 €

Après délibération, le Conseil Municipal :

- ♦ accepte la mise en place de ces nouveaux tarifs pour 2016.

A l'unanimité (pour : 15 / contre : 0 / abstentions : 0)

DEL 081-16-002 : COMICE AGRICOLE : PARTICIPATION 2016

Monsieur le Maire propose de voter la participation de la commune de Clayes au Comice agricole pour l'année 2016. La participation demandée représente 0.60 € par habitant (728 habitants, population DGF 2016) soit un total de 436,80€.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- ♦ émet un avis favorable à cette demande
- ♦ autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

A l'unanimité (pour : 15 / contre : 0 / abstentions : 0)

DEL 081-16-003 : TARIF LOCATION DE SALLE - REPAS APIGOT

L'association Apigot utilise chaque mercredi, de 11h30 à 14h, la petite salle polyvalente afin de proposer des repas (sur place et à emporter).

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer sur un tarif unique pour tous les mercredis de l'année.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- ♦ fixe à 40 € par mercredi, le tarif de location de la salle polyvalente par l'association Apigot

A l'unanimité (pour : 15 / contre : 0 / abstentions : 0)

DEL 081-16-004 : ARCHIVES DEPARTEMENTALES D'ILLE ET VILAINE - CONVENTION POUR LE CLASSEMENT DES ARCHIVES COMMUNALES

Afin de poursuivre le classement déjà effectué, l'intervention d'un archiviste départemental pour le classement des archives municipales est prévue au premier semestre 2016 pour une durée de cinq jours.

L'archiviste est chargé d'assurer le tri, le classement, l'inventaire des archives vivantes et intermédiaires de la commune et la rédaction des procès-verbaux d'élimination.

La commune rembourse au Département la rémunération de l'archiviste pour un coût journalier de 167 € ainsi que les frais de transports et le remboursement des fournitures de conservation.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- ♦ approuve la signature de la convention avec le département d'Ille et Vilaine relative à l'intervention des archives départementales pour le classement des archives communales

A l'unanimité (pour : 15 / contre : 0 / abstentions : 0)

Fin de séance 21:46